



# ACCEDER AU LMS SPOT

NOVEMBRE 2021



# QU'EST CE QU'UN LMS

LMS signifie Learning Management System.  
Learning=Apprendre, parce que vous l'utilisez pour dispenser des cours ou des programmes de formation.  
Management=Gestion, car il vous aide à organiser ces cours (créer, modifier, affecter à des étudiants, etc).  
System=Systeme, last but not least, c'est juste un mot qui se traduit par «logiciel». Un LMS est un programme informatique.



Deconnexion réalisée avec succès

Connectez-vous pour poursuivre



Email

Mot de passe

Connexion

[Mot de passe oublié ?](#)

[Créer un compte client](#)

[Site Web](#)



Pour vous connecter:

1. Allez sur la page [www.spotlms.com](http://www.spotlms.com)
2. Entrez votre adresse mail comme login
3. Inscrivez le mot de passe remis par votre formateur
4. Cliquez sur connexion



**Progrès**

Consulter la progression de ma formation



**Cours**

Liste mes cours



**Utilisateurs**

Lister mes collègues



**Vidéoconférence**

Participer et lister vos vidéoconférences



**Classes virtuelles**

Participer et revoir des classes virtuelles



**Discussions**

Chat, partage documents, vidéoconférence, messages vocaux



**Rapport**

Liste de mes rapports d'avancement



**Support**

Assistance sur les cours et aide technique

Sur votre tableau de bord LMS SPOT , vous trouvez :

1. Le suivi de vos progrès
2. Les cours que l'on vous a affecté
3. Vos collègues
4. L'accès à la visio
5. Vos classes virtuelles
6. Un forum de discussions avec les autres élèves et vos professeurs
7. Un rapport de vos activités
8. Un support en cas de problème technique

The screenshot shows a dashboard with several icons and their descriptions:

- Progrès**: Consulter la progression de ma formation
- Cours**: Liste mes cours (highlighted with a pink arrow)
- Utilisateurs**: Lister mes collègues
- Vidéoconférence**: Participer et lister vos vidéoconférences
- Classes virtuelles**: Participer et revoir des classes virtuelles
- Discussions**: Chat, partage documents, vidéoconférence, messages vocaux
- Rapport**: Liste de mes rapports d'avancement
- Support**: Assistance sur les cours et aide technique

**Pour accéder aux cours:**

**1. Cliquez sur l'icone Cours**

SUIVRE LE COURS

COVID 19 - mesures de soutien, COV19



COVID 19 - mesures de soutien

COV19

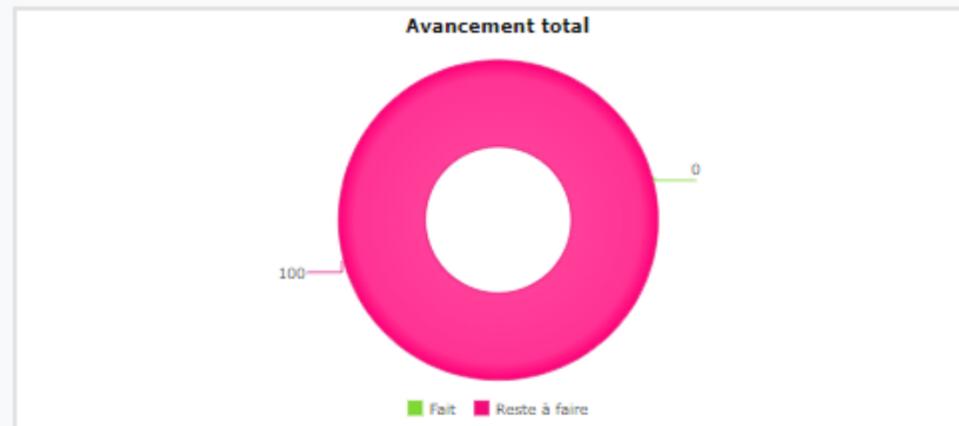


Victorine NLOMNGAN

vn.gidef@orange.fr

Administrateur

Etat	Pas démarré
Date de mise à jour de l'état	29/04/2020 10:26
Date à faire au plus tard	28/07/2020
Avancement total	<div style="width: 0%;"></div>
Temps de travail	0sec
Référents du cours	Martine Dancoisne
Moyenne des scores/100	- /100



Pour démarrer le cours:

1. Cliquez sur Suivre le cours

- Aides financières
  - Mesures mises en place
  - Report échéances fiscales
  - Crédits mis en place pour soutenir la trésorerie
  - Report échéance URSSAF du 5 mai 2020
- Plateforme d'achats
  - Achat masques



Le contenu de vos cours



Quand le cours ou l'exercice n'est pas encore réalisé le pousse est vers le bas



Préparez-vous à réussir votre création d'entreprise

# Coronavirus COVID-19 : aides pour les entreprises impactées



Afin de faire face à l'épidémie du "Coronavirus COVID-19" et ses conséquences sur l'économie française, le gouvernement a annoncé un certain nombre de mesures visant à aider les entreprises fortement



Pour passer aux cours suivants : Cliquer sur Suivant

Messages

Services financiers

- Services mis en place
- Principales échéances fiscales**
- Services mis en place pour soutenir la trésorerie
- Principale échéance URSSAF du 5 mai 2020

Forme d'achats

- Services masqués



Quand le cours ou l'exercice est réalisé le pousse est vers le haut



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Report des échéances fiscales des entreprises du mois de mai**

Paris, le 17/04/2020  
N° 1013

Direction générale des Finances publiques  
[economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr)  
[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

**Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, adapte le calendrier des principales échéances fiscales des professionnels du mois de mai pour tenir compte de la crise sanitaire.**

Depuis le début de la crise, l'État a fait du soutien aux entreprises une de ses missions prioritaires.

Parmi les mesures de soutien, de nombreux reports d'échéances, tant fiscales que sociales, ont déjà été accordés aux mois de mars et d'avril. Sur le champ des impôts directs, l'ensemble des mesures de soutien ont déjà représenté un effort de 3,8 Md€ pour l'État.

Le mois de mai compte plusieurs échéances fiscales : dépôt des « liasses fiscales », solde d'impôt sur les sociétés, solde de CVAE.

Afin de donner de la visibilité, dès à présent, aux entreprises et aux experts-comptables, en tenant compte de leurs difficultés à rassembler l'ensemble des éléments leur permettant de déclarer correctement leurs impôts dans cette période de crise sanitaire, Gérald Darmanin présente un calendrier adapté de ces échéances.

Toutes les échéances de dépôt des liasses fiscales et autres déclarations assimilées du mois de mai sont ainsi décalées au 30 juin. Le calendrier en annexe présente le détail de ces reports. Ces délais supplémentaires doivent permettre aux entreprises et aux experts-comptables d'accomplir leurs obligations fiscales annuelles.

Par ailleurs, les entreprises qui connaissent des difficultés pourront demander le report du paiement des échéances fiscales du mois de mai.

Les entreprises qui le peuvent sont toutefois invitées à s'acquitter de leurs obligations déclaratives et